

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue lundi le 1^{er} février 2016 à compter de 19h00 au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington.

Sont présent(e)s:

M. Mauro Lando, conseiller n° 1;
Mme Isabelle Leduc, conseillère n°2;
M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3;
Mme Christine Schultz, conseillère n°4;
Mme Louise Lussier, conseillère n° 5;
M. Éric Beaudin, conseiller n° 6.

Est absent :

M. Daniel Lussier, maire.

Les membres présents forment le quorum.

Est également présente :

M^e Raffaella Di Stasio, Directrice générale et Secrétaire-trésorière.

VÉRIFICATION DU QUORUM, PÉRIODE DE RECUEILLEMENT, OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 h 01, M. Mauro Lando, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum et la période de recueillement.

rés : 2016-02-021

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que lu, mais en le laissant ouvert.

ADOPTÉE

rés : 2016-02-022

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 JANVIER 2015

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance du 11 janvier 2016 soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

rés : 2016-02-023

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 JANVIER 2015

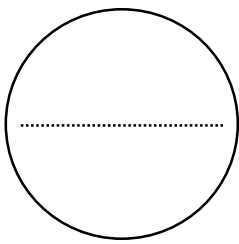
Il est proposé par Christine Schultz, conseillère, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 janvier 2016 soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

rés : 2016-02-024

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 1^{er} FÉVRIER 2016

M. Mauro Lando, maire suppléant, dépose la liste des comptes payés et à payer au 1^{er} février 2016. Il est proposé par Christine Schultz, conseillère, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement que les comptes ajoutés et payés du mois de janvier 2016 soient acceptés au montant de **39 518,19 \$** et



que les comptes à payer en date du 1^{er} février 2016 soient payés au montant de **103 399,27 \$**.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE LA LETTRE DE DÉMISSION DE MADAME CHRISTINE SCHULTZ

Un membre du conseil peut démissionner de son poste en transmettant au secrétaire-trésorier de la municipalité un écrit en ce sens signé par lui. Son mandat prend fin à la date de la transmission de cet écrit ou à la date ultérieure qui y est indiquée. La Directrice générale dépose la démission de Madame Christine Schultz, conseillère au siège n^o 4, au conseil. Mme Schultz précise que celle-ci sera effective au 20 mars 2016.

rés : 2016-02-025

DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ ET TRANSMISSION À LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE

Attendu les avis de rappel prescrits par la loi ;

En conséquence, il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement :

- d'approuver la liste préliminaire des comptes préparée par la Directrice générale et Secr.-très. et soumise au Conseil en regard des personnes endettées envers la municipalité pour les comptes de taxes municipales, le tout en conformité avec l'article 1022 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) pour un montant à recevoir étant de **7 768,06 \$** en taxes;
- de transmettre ladite liste à la MRC, conformément à l'article 1023 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) pour poursuivre les procédures de vente pour défaut de paiement de taxes municipales.

ADOPTÉE

rés : 2016-02-026

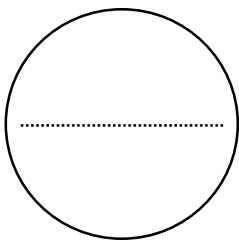
PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – REDDITION DE COMPTE 2015

Attendu la subvention accordée par le ministre des transports relative à l'aide à l'amélioration des rangs Saint-Pierre Ouest, Saint-Paul et Sainte-Mélanie et de la rue Fortin;

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement :

- d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de **15 474 \$**, conformément aux exigences du ministère des Transports;
- que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE



RAPPORT DE VOIRIE DU MOIS DE JANVIER 2016

Durant le mois de janvier, les employés des travaux publics de la municipalité ont notamment effectué les travaux suivants :

- Déneigement des trottoirs et des accès aux centres Multi-Récréatif et communautaire et épandage d'abrasif au besoin;
- Entretien de la patinoire et de la zamboni;
- Montage de la patinoire extérieure ;
- Construction des cadrages des baies vitrées;
- Installation des baies vitrées à la patinoire;
- Entretien des véhicules;
- Assistance à l'inspecteur pour le test d'oxygène dissout des bassins;
- Participation à la réunion de la démarche d'amélioration continue de planification stratégique;
- Transfert des biens municipaux dans le nouvel entrepôt et élaboration d'un registre d'inventaire;
- Changement des plaques d'usure sur le souffleur (souder et peinturer);
- Sortir les vidanges et recyclage des centres ;
- Participation à la rencontre de la MRC quant à la gestion des cours d'eau.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DE JANVIER 2016

M. Mauro Lando informe la population des résultats du rapport d'intervention du Service de prévention incendie préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service.

Intervention incendie	0
Entretien d'équipe	4
Inspection vad	4
Accident de la route	4
Intervention première répondant	8
Formation	1
Entraide	1
Prévention	5
Alarme	0
Travaux casernes	3

DÉPÔT DE LA LETTRE DE DÉMISSION DE M. YANNICK VAN DER MEER

Monsieur Yannick Van Der Meer a démissionné de ses fonctions au poste de Pompier I PR en date du 1^{er} janvier dernier.

DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE CYCLISTE – DÉFI PIERRE LAVOIE

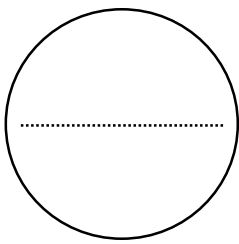
Attendu la demande d'autorisation de traverser la municipalité avec le convoi du 1 000 km du Grand Défi Pierre Lavoie le 18 juin 2016;

Attendu que ce sont 1 000 cyclistes qui sillonnent le Québec, du Saguenay à Montréal en s'arrêtant dans 13 municipalités;

Attendu que l'organisation du Grand Défi Pierre Lavoie va mettre à contribution toutes les ressources nécessaires pour faciliter le travail des municipalités qui autorisent la traversée;

Attendu que l'organisation du Grand Défi Pierre Lavoie veillera à obtenir les

rés : 2016-02-027



autorisations nécessaires (MTQ, etc.);

En conséquence, il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement d'autoriser le passage des cyclistes le 18 juin 2016 du convoi du 1000 km du Grand Défi Pierre Lavoie, en précisant cependant aux organisateurs que les festivités de la Saint-Jean-Baptiste se tiennent la même journée à la municipalité.

ADOPTÉE

rés : 2016-02-028

**ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DES JARDINS DU QUÉBEC –
DEMANDE DE COMMANDITE**

Attendu la demande de commandite de l'Association du hockey mineur des jardins du Québec datée du 7 décembre 2015;

En conséquence, il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement de refuser la présente demande de commandite.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Stéphane Rousseau s'informe sur l'état d'avancement de sa demande de travaux sur le rang Saint-Pierre Est pour l'année 2016.

M. Jean Dumouchel s'informe sur le procédé relatif à l'ouverture des lumières du Parc municipal et demande que la municipalité analyse l'idée de mettre un minuteur adapté à la luminosité.

M. Sylvain Tétreault demande si le conseil est en accord avec les demandes formulées par le Comité des loisirs pour l'organisation de la 3^e édition du Carnaval d'hiver pour impliquer la municipalité dans la réalisation des activités.

M. Sylvain Tétreault demande aux élus si le pompier démissionnaire doit rembourser sa formation. Il affirme que les nouveaux pompiers doivent signer une entente avec le service incendie mentionnant qu'en cas de démission à l'intérieur d'un délai minimum, le pompier doit rembourser une partie des frais liés à la formation. Cette mesure, selon lui, étant pour minimiser l'impact du roulement de personnel pour les contribuables.

M. Jean Dumouchel demande à la conseillère démissionnaire de motiver sa démission et s'informe sur le processus d'élection partielle.

rés : 2016-01-029

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 h 29 sur une proposition de Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

M. Mauro Lando, Maire suppléant

M^e Raffaella Di Stasio,
Directrice générale & Secr.-très.

Je, _____, _____ de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 1^{er} février 2016.